

**L'Ordre des ingénieurs du Québec félicite M^{me} l'ingénieure Julie Payette
pour sa nomination au Centre des sciences de Montréal**

Montréal, le 9 mai 2013 – L'Ordre des ingénieurs du Québec félicite M^{me} l'ingénieure Julie Payette pour sa nomination comme directrice du Centre des sciences de Montréal. « La carrière de M^{me} Payette est hors du commun et ses réalisations – marquées par une volonté de fer, des compétences hors pair, et des qualités de communicatrice – ont de quoi nous inspirer tous », a déclaré le président de l'Ordre, M. Daniel Lebel, ing., PMP, en réaction à cette nomination.

« Le parcours de l'astronaute est inspirant pour l'ensemble de la profession et plus particulièrement pour les 8 000 femmes ingénieures du Québec qui sont présentes dans toutes les sphères de l'ingénierie et qui contribuent directement au mieux-être de la société », a ajouté M. Lebel.

L'Ordre est particulièrement heureux que l'itinéraire de M^{me} Payette l'amène maintenant à consacrer toutes ses énergies à l'éclosion de vocations en science et en technologie chez les jeunes. Pour la troisième année consécutive, l'Ordre est d'ailleurs commanditaire de la « zone génie » du Festival Eurêka !, une initiative du Centre des sciences de Montréal.

Par ailleurs, l'Ordre a lui-même déployé ou soutient activement de nombreuses activités de vulgarisation scientifique qui contribuent à susciter la relève en génie et dans les sciences appliquées : site placepourtoi.ca, partenariat avec Télé-Québec dans le cadre de l'émission *Génial!*, appui au concours Robotique First Québec de l'organisme Fusion Jeunesse, etc.

PLAN – la revue de l'Ordre des ingénieurs du Québec qui fête cette année ses cinquante ans de publication – avait consacré sa une d'avril 2009 à M^{me} Payette. Ce numéro est toujours accessible gratuitement sur le site Web de l'Ordre à www.oiq.qc.ca/Documents/DCAP/Archives_Plan/2009/2009_03.pdf.

À propos de l'Ordre des ingénieurs du Québec

Fondé en 1920, l'Ordre des ingénieurs du Québec regroupe près de 60 000 professionnels du génie de toutes les disciplines, à l'exception du génie forestier. L'Ordre a comme mission d'assurer la protection du public en contrôlant l'exercice de la profession dans le cadre des lois constitutives de l'Ordre et de mettre la profession au service de l'intérêt du public. Pour plus d'information, consultez le site Web <http://www.oiq.qc.ca>.

– 30 –

Source : Patrick Leblanc
Conseiller en communications
Direction des communications et des affaires
publiques
Ordre des ingénieurs du Québec
514 845-6141 ou 1 800 461-6141, poste 3253